



OUI

LE PARTI QUÉBÉCOIS

VOUS OFFRE

LA SOLUTION

La SOLUTION que nous proposons, c'est la souveraineté. Seule, elle peut nous faire sortir de cette lamentable petite jungle d'institutions désuètes et de confusion stérile. Seule, elle peut nous permettre de finir au plus tôt le "rattrapage" amorcé il y a une dizaine d'années, et puis de nous lancer en bon ordre dans la grande course du siècle, celle du développement sur tous les plans, l'économique avec le social, l'humain aussi bien que le technique.

C'est dans cette perspective que, depuis le début, notre programme s'attache avec tant de soin à définir le contenu de la souveraineté.

Mais déjà, il nous semble qu'une chose saute aux yeux. Le Québec souverain, et lui seul, aura les moyens et la volonté de devenir une société sûre d'elle-même, saine et progressive, à l'égal de quelques autres petits pays qui se trouvent justement à l'avant-garde de l'humanité.

Le 29 avril votez OUI au Parti Québécois.

JL

259

A565

P.29/3

René Lévesque

TROIS QUÉBÉCOIS



RENÉ LÉVESQUE

Principal artisan de la "Révolution tranquille", comme ministre, il est le promoteur des politiques progressistes sur les plans économique et social. Constatant que la voie du progrès est bloquée par le système fédéral, il fonde, en 1968, le Parti Québécois dont il est actuellement le chef. Il n'y a pour lui qu'une solution : la souveraineté.



GILLES GRÉGOIRE

Député au Parlement d'Ottawa de 1962 à 1968, il s'efforce de défendre sur la scène fédérale les intérêts du Québec. Son expérience lui fait constater les limites du régime fédéral. Dès sa fondation, il adhère au Parti Québécois dont il est vice-président. Il ne voit qu'une solution possible aux problèmes du Québec : la souveraineté.



JACQUES PARIZEAU

Économiste réputé, il travaille comme conseiller financier auprès du gouvernement canadien et des gouvernements québécois, tant sous le régime libéral que sous celui de l'Union Nationale. Son expérience l'amène à la conclusion que le Québec a utilisé, dans le domaine économique, tous les moyens possibles et qu'il ne reste désormais qu'une seule solution : la souveraineté.

UNE SOLUTION

Le Parti Québécois, c'est le parti où se retrouvent les Québécois qui, à partir de leurs expériences personnelles, ont compris qu'il n'y a qu'une solution possible à nos problèmes économiques, politiques et sociaux : la souveraineté.

Ils sont de plus en plus nombreux. Chaque jour, d'autres Québécois constatent, dans leur métier, dans leurs aspirations, dans leur vie quotidienne, que tous les débouchés sont bloqués par le système actuel. Pour mettre fin à cette situation, ils entrent au Parti Québécois.

Leurs expériences sont multiples et ils viennent de tous les milieux. Ils ont en commun un grand projet : faire du Québec un pays libre, dynamique et prospère.

Voici un condensé du programme du Parti Québécois.

C'est une version abrégée du programme officiel issu des congrès de '68 et '69.

Nous savons à quel point nos congrès ont été démocratiques, et les observateurs n'ont pas manqué de le souligner. On n'a jamais vu, dans aucun autre parti politique, d'ateliers ni de séances plénières qui se comparent aux nôtres pour le sérieux, l'assiduité et la liberté totale des discussions.

C'est donc tout autant pour ce qu'il est que pour la façon dont nous l'avons élaboré, que nous sommes fiers du programme de notre parti.

Pour nous, il constitue vraiment notre principale raison d'être.

Nous espérons qu'après l'avoir endossé à la lecture, vous l'endosserez ensuite dans l'action.

Les 46,000 militants du Parti Québécois

Avril 1970.

LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE OUI

Pour relever le défi du monde contemporain, pour accéder à la prospérité, Québécois, il vous faut un gouvernement complet et bien à vous : voilà la souveraineté politique. Bien entendu, elle pourra comporter une association économique avec le Canada. Mais il vous faut d'abord et dès maintenant acquérir l'outil qui vous permette de prendre en main votre destin ; la souveraineté politique.

LES IMPÔTS

Québécois, vous voulez rapatrier vos impôts et vos pouvoirs ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre la récupération totale et la propriété absolue des impôts que vous payez chaque année.

Cela veut dire le pouvoir d'affecter les ressources fiscales aux dépenses que vous (vous et personne d'autre !) considérez comme prioritaires.

En d'autres termes, c'est vous, Québécois, qui déciderez de l'usage qui sera fait de vos impôts : cette liberté, cette responsabilité, ce sont des choses que vous, citoyens-contribuables du Québec, n'avez encore jamais connues.

Fini, donc, le fouillis actuel où deux gouvernements (le fédéral et le provincial) établissent, chacun de leur côté, sans tenir compte l'un de l'autre, leurs propres priorités, décident d'accroître leurs dépenses ou d'augmenter les impôts . . . pendant que vous, contribuables québécois, n'arrivez jamais vraiment à savoir où va votre argent.

L'ASSOCIATION

Québécois, vous voulez maintenir des liens économiques avec le reste du Canada ?

LA SOLUTION

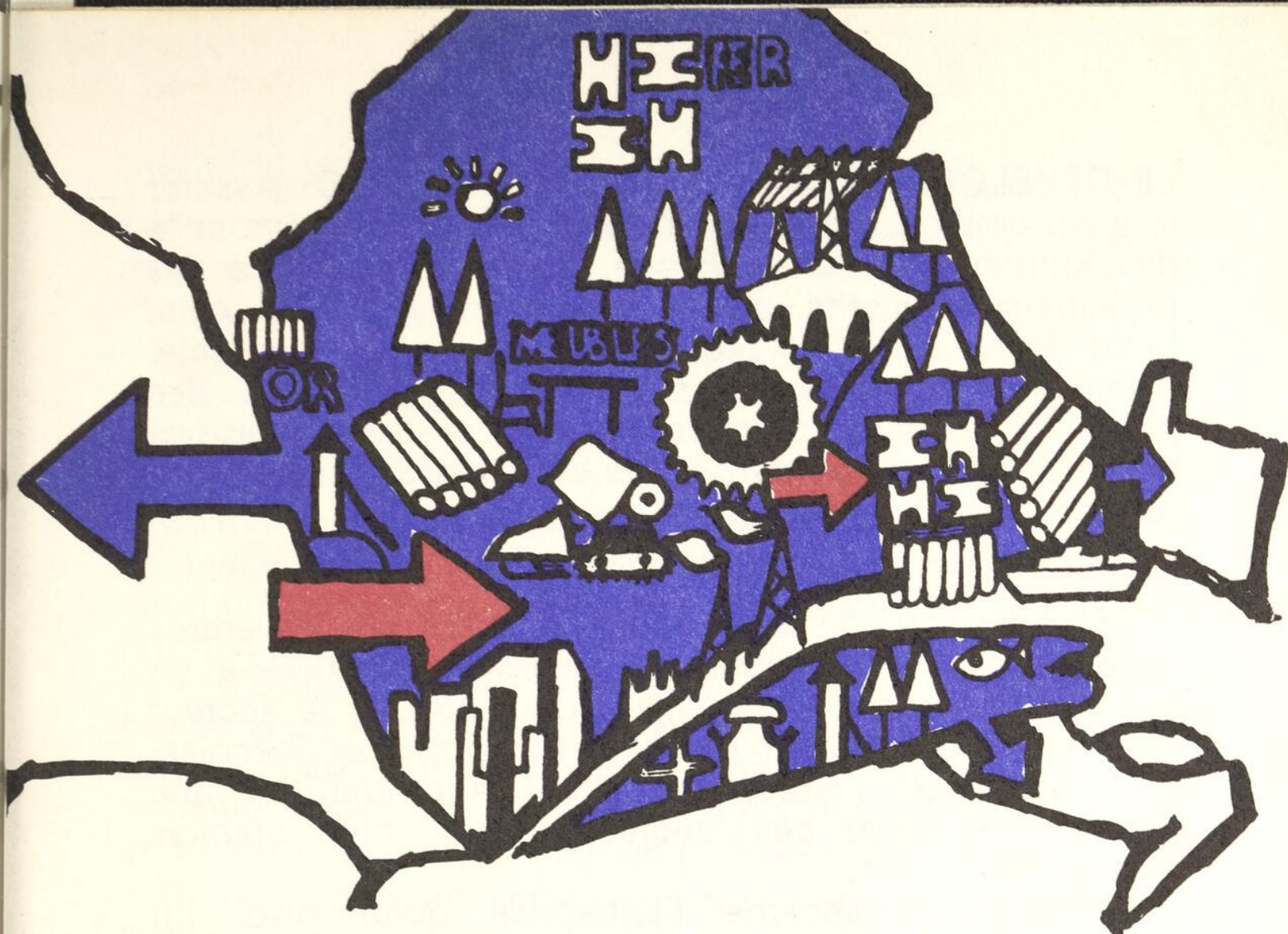
Le Parti Québécois vous offre un marché entre le Québec et le reste du Canada.

Entre le Québec et le reste du Canada, les structures de production sont complémentaires, et les marchés inter-dépendants: le Québec souverain aura intérêt à négocier un accord de communauté monétaire et les éléments essentiels d'un marché commun avec le Canada.

LE MARCHÉ COMMUN offre des avantages incontestables: en élargissant les marchés des pays-partenaires, il permet à chacun de se spécialiser davantage dans certains domaines.

LA COMMUNAUTÉ MONÉTAIRE: cela veut dire que les Québécois et les Canadiens utiliseront la même monnaie, ce qui n'empêchera pas le Québec de contrôler son propre système d'institutions monétaires par l'intermédiaire de la banque centrale du Québec. Cette formule a entre autres l'avantage d'assurer plus de stabilité à la monnaie (parce qu'elle sera plus répandue et qu'elle reposera sur une base économique plus large).

Cependant, l'accord sur les modalités d'une association avec le Canada ne constitue pas une condition essentielle de l'accession du Québec à l'indépendance. En effet, si les négociations devaient échouer, ou si l'accord ébauché ne correspondait pas réellement à l'intérêt du Québec, un gouvernement souverain verra à négocier le partage équitable des institutions fédérales, à forger ses propres



outils monétaires et, éventuellement, à négocier avec d'autres pays des ententes économiques.

LE RÔLE DE L'ÉTAT

Québécois, vous voulez contrôler votre économie ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre de donner à l'État le rôle économique qui lui revient.

L'État, c'est le grand moteur des économies modernes. C'est en quelque sorte l'animateur et le coordonnateur du développement économique. Dans un Québec souverain, le principal rôle de l'État sera d'élargir les dimensions de notre économie, et par conséquent, la place que les Québécois occupent dans les secteurs-clés.

Pour cela il faudra : renforcer le secteur public, élaborer une "politique d'entreprise" et instaurer une démocratie économique.

LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PUBLIC: Assurer le plein emploi, accélérer l'industrialisation du pays et le développement technologique, tels devront être les principaux objectifs de l'État québécois. Pour cela, l'État devra avoir une présence active dans l'économie. Comment? En créant des entreprises nouvelles, des réservoirs financiers gouvernementaux et des organismes de gestion. En participant à des entreprises "mixtes" (de concert avec le secteur privé).

UNE POLITIQUE D'ENTREPRISES

L'État exercera aussi certains contrôles sur les entreprises privées, en se servant de son pouvoir de taxer et en utilisant des mesures incitatives pour amener le secteur privé à s'intégrer au plan global de l'économie québécoise.

L'État traitera l'entreprise privée, tant étrangère que québécoise, selon des "règles du jeu" bien établies à l'avance.

En ce qui concerne l'entreprise québécoise, un gouvernement souverain, favorisera le regroupement des entreprises dans certains secteurs, pour les faire accéder aux marchés internationaux, et apportera une attention particulière au *secteur coopératif*.

Quant aux entreprises à capital étranger, un gouvernement souverain réglementera leurs rapports avec les sociétés-mères et verra à ce qu'elles emploient le plus tôt possible un personnel de cadre en majorité québécoise.

LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

"Être informé, c'est être libre . . ." C'est en fonction de ce principe que le Québec souverain fera en sorte que tous les citoyens soient informés au maximum des aspects principaux de l'activité économique, et qu'ils reçoivent dès l'école secondaire un enseignement économique de qualité.

LA PLANIFICATION

Québécois, vous voulez décider vous-mêmes de vos priorités?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre les outils d'une véritable planification démocratique.

Pour remplir efficacement son rôle de "moteur de l'économie", l'État québécois s'appuiera sur trois principaux organismes :

- un ministère des Finances et des Revenus
- un ministère de l'Économie nationale
- un Office de Plan

LE MINISTÈRE DES FINANCES ET REVENUS

Ce ministère aura pour tâches de préparer les budgets et de percevoir les impôts, c'est évident. Mais il remplira aussi une fonction d'importance : la surveillance de toutes les institutions financières, publiques et privées. Cela, afin d'éviter qu'une institution financière québécoise tombe sous le contrôle d'un État étranger, et pour éviter qu'un groupe d'intérêts particuliers arrive à contrôler le système financier québécois : finis les "cartels" qui orientent la politique selon leurs propres intérêts !

Un gouvernement souverain constituera dans le secteur public un réservoir de capitaux aussi grand que possible. Exemple : la caisse de dépôts et de placements, dont les ressources serviront à financer les sociétés mixtes ou d'État.

Un gouvernement souverain établira en outre une régie du crédit à la consommation, pour mettre fin, une fois pour toutes, au système d'exploitation pratiqué sur tant de citoyens par les compagnies de crédit . . . qui, dorénavant, seront soumises à une réglementation stricte.

Enfin la *Banque du Québec*, banque centrale, sera l'agent financier et fiscal du gouvernement, et donnera à la population la maîtrise du système bancaire québécois.

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Pour mettre fin à l'incohérence et aux chevauchements inutiles de juridiction, ce ministère regroupera les autres ministères à vocation économique : richesses naturelles, terres et forêts, agriculture, industrie et commerce, tourisme, chasse et pêche.

L'OFFICE DU PLAN

Sa fonction essentielle sera de préparer un plan de développement global sur l'ensemble du territoire québécois, de coordonner les grandes politiques de l'État, et d'assurer la participation des citoyens à leur élaboration.



Plus précisément, L'Office du Plan définira les priorités du gouvernement: où investir d'abord, pour assurer à la fois le bien-être immédiat de la population et le progrès de la société.

Les investissements se feront en priorité dans les secteurs industriels les plus prometteurs: dans l'éducation, la politique sociale (santé, logement, protection du consommateur), les loisirs et le tourisme, et enfin dans le regroupement des petites entreprises et des fermes.

L'Office du Plan, de toute urgence, préparera un plan complet d'aménagement régional: l'urbanisation (phénomène qui s'accélère) ne devra plus se faire dans l'anarchie, et les villes ne devront plus se développer "au hasard", "au petit bonheur".

Autre tâche de l'Office de Plan: coordonner la recherche industrielle, créer des centres de recherches dynamiques en liaison avec ceux qui existent déjà.

UNE ÉCONOMIE MODERNE

Québécois, vous voulez vous débarrasser des structures économiques démodées?

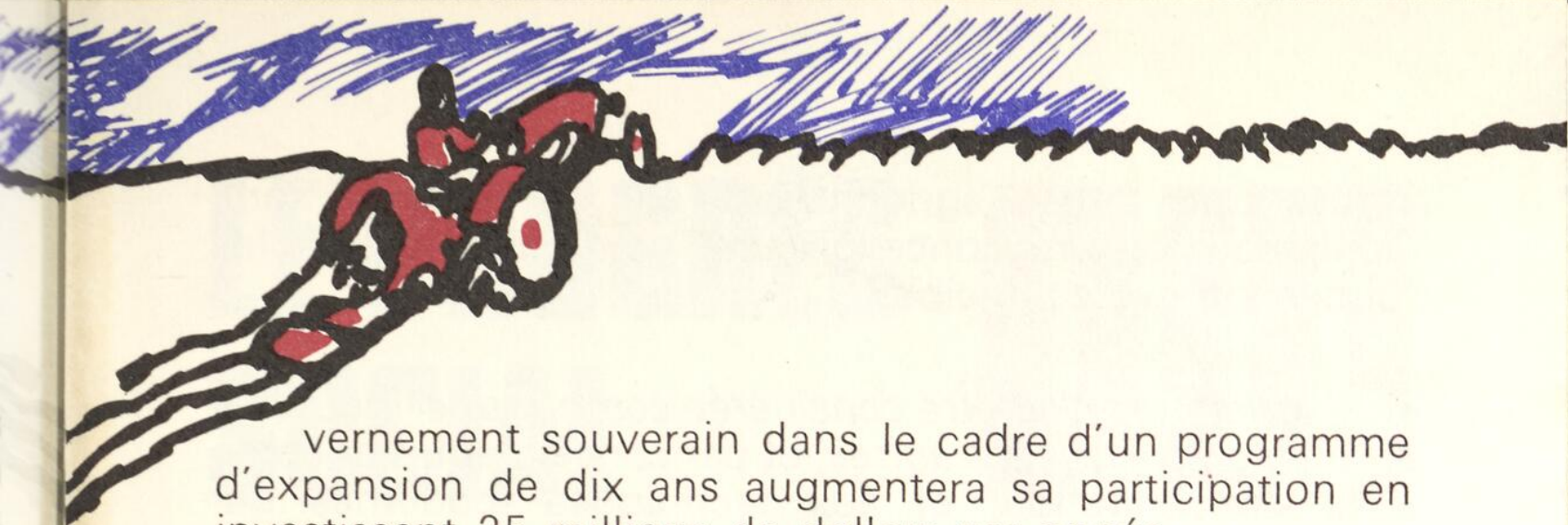
LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre de moderniser votre économie.

L'objectif d'un Québec souverain sera de moderniser son activité économique. Le développement d'organismes qui existent déjà (La Société Générale de Financement, L'Office du Crédit Industriel, SOQUEM) doit être orienté vers cet objectif. Un effort de rééquipement doit être entrepris.

Un gouvernement souverain établira de façon précise une politique d'achat dans tout le secteur public et mixte, afin que cet énorme pouvoir d'achat serve à créer ou soutenir l'emploi.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT: un gou-



vernement souverain dans le cadre d'un programme d'expansion de dix ans augmentera sa participation en investissant 25 millions de dollars par année.

LA SIDÉRURGIE: le développement de l'industrie mécanique est conditionné par le prix de l'acier. Il faudra donc privilégier l'expansion de SIDBEC.

LES CONCESSIONS FORESTIÈRES: un gouvernement souverain mettra fin au désordre et au gaspillage de la première de nos richesses naturelles. Dans cette perspective, on ne doit pas exclure la possibilité d'une reprise en mains par la collectivité de nos forêts.

LE SECTEUR MINIER: avec l'aide de SOQUEM, il faudra réaliser une véritable exploitation des ressources de notre sous-sol nordique.

CHEMINS DE FER ET LIGNES AÉRIENNES: par des fusions et des regroupements, un gouvernement souverain assurera une propriété publique et le maximum de rentabilité de ces secteurs.

NAVIGATION ET PÊCHERIE: les flottes marchande et de pêche du Québec sont dans l'ensemble vétustes et mal équipées. En injectant les capitaux nécessaires, l'État mettra en oeuvre un vaste programme de construction navale afin de rendre ces industries rentables et d'améliorer les conditions de vie des gens qui en vivent.

De plus, le Saint-Laurent sera ouvert à la navigation toute l'année

L'AGRICULTURE

Québécois, vous voulez enfin une agriculture rentable ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre une politique agricole cohérente.

Finis les semblants de mesures des vieux partis qui ne

suffisent pas à tirer l'agriculture de son marasme. Le Parti Québécois préfère concevoir une politique d'ensemble, fondée sur deux principes :

- *L'agriculture doit être considérée comme une industrie au même titre que les autres*, et par conséquent, s'adapter à la concentration, et aux techniques modernes du commerce alimentaire. Dans un domaine connexe, l'élevage, un gouvernement souverain incitera à produire nous-mêmes une bonne partie des viandes que nous importons si massivement à l'heure actuelle.
- *La formule coopérative* constituera l'un des éléments moteurs de l'industrie agricole de demain. L'État devra fournir de l'aide financière et technique aux cultivateurs qui joindront ainsi leurs efforts.

Parmi les mesures plus spécifiques que préconisera un gouvernement souverain, notons :

- la créations d'un Office de contrôle des importations et des exportations des produits agricoles afin d'assurer en priorité l'écoulement chez nous de nos produits ;
- la création d'un service d'information à l'usage des agriculteurs sur les techniques de production et de mise en marché ;
- la création d'un conseil national de la recherche agricole ;
- l'établissement d'un contrôle sur les produits d'usage vétérinaire, qu'il s'agisse de la fabrication, de la distribution, de la publicité ou des prix.

LE PROGRÈS SOCIAL

OUI

Grâce aux millions récupérés du fédéral, et surtout grâce au rapatriement de toutes les juridictions actuellement partagées, le Québec souverain pourra enfin mettre en oeuvre une politique sociale unifiée et cohérente.

LES SALAIRES ET LES IMPÔTS

Québécois, vous voulez des salaires décents et une meilleure répartition des impôts ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre de relever le salaire minimum et de corriger les injustices fiscales.

LA JUSTICE SALARIALE

Pour toutes les catégories d'employés, le *salaire minimum* sera porté à \$2.00 l'heure, et ce, partout au Québec. Par la suite, ce salaire minimum sera augmenté annuellement, compte tenu des gains réalisés par les syndicats et les secteurs les mieux organisés.

Afin de répondre aux besoins réels des personnes défavorisées, le Québec souverain assurera à tous un revenu minimum garanti.

LA JUSTICE FISCALE

Le Québec souverain corrigera les injustices fiscales actuelles dont les petits et les moyens salariés font les frais.

La taxe de vente (vente à la consommation) sera abolie sur tous les produits répondant à des besoins fondamentaux, pour ne s'appliquer qu'aux objets et aux services "de luxe".

La taxe scolaire sera abolie : c'est le gouvernement qui financera la majeure partie des services scolaires.

L'impôt sur le gain de capital sera instauré ; en outre

une taxe spéciale sera imposée sur les gains réalisés par la spéculation immobilière.

Les revenus des conjoints seront taxés comme un revenu unique, mais on déduira de ce revenu les sommes dépensées pour assurer la garde des enfants.

UNE POLITIQUE DE LA FAMILLE

Québécois, vous voulez un gouvernement qui tienne compte de la famille ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre une véritable politique familiale.

Avec la participation des groupements familiaux, un gouvernement souverain instituera un droit familial autonome et des tribunaux familiaux compétents.

Un gouvernement souverain établira aussi un régime *d'allocations familiales* comportant des taux distincts selon le nombre et l'âge des enfants, de façon à compenser pour le coût de l'entretien de chacun des enfants.

LA FEMME

En tant que citoyenne québécoise, la femme aura des droits égaux à ceux de l'homme ; en particulier, la parité de salaire (à travail égal, salaire égal).

Toutefois, les mères de famille pourront bénéficier de droits particuliers : une allocation sera versée par l'État à la femme mariée qui n'a pas d'emploi rémunéré, de même qu'aux mères seules (veuves, mères célibataires, ou abandonnées).

L'État encouragera en outre la création de garderies communautaires et la formation d'auxiliaires familiaux.

Il favorisera enfin la création de services gratuits de planification familiale.

LES "PENSIONS DE VIEILLESSE"

Le Québec souverain garantira à ses citoyens âgés un revenu leur permettant de vivre décemment, en leur four-



nissant notamment une allocation leur permettant de se reloger librement. Pour les malades, le gouvernement organisera, avec le personnel qualifié, un service de soins à domicile.

L'ASSISTANCE SOCIALE

Québécois, vous voulez des mesures efficaces de sécurité sociale à l'intention des citoyens défavorisés ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre une politique d'assistance sociale fondée sur les besoins du milieu.

Un gouvernement souverain modifiera les règlements d'application de la loi-cadre de l'assistance sociale : les allocations seront révisées et augmentées en fonction de la hausse du coût de la vie.

Mais tout cela resterait incomplet si l'État ne prend pas des mesures de prévention et de réadaptation, à l'égard des citoyens qui sont dans l'insécurité financière. Un gouvernement souverain assurera au plus tôt la formation de "techniciens sociaux" chargés d'appliquer ces politiques.



LE TRAVAIL

Québécois, vous voulez des lois qui respectent la dignité du travailleur ?

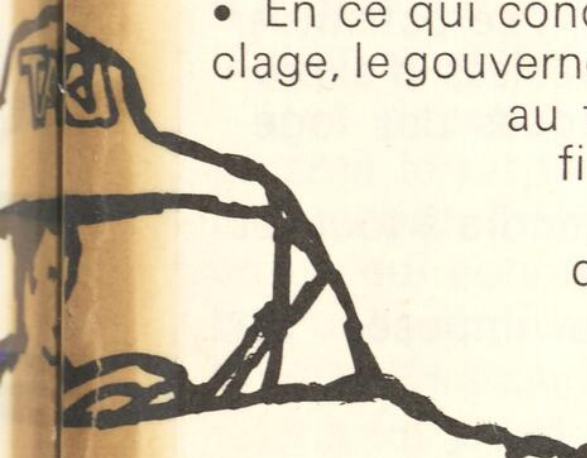
LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre une législation du travail modernisée et humanisée.

Un gouvernement souverain amendera la législation en vue d'assurer une pleine protection du travailleur en ce qui concerne la sécurité au travail, l'usure causée par certaines conditions de travail particulièrement difficiles, la réglementation des heures de travail, les congés et la formation professionnelle.

Quant au problème du chômage, deux solutions s'imposent :

- Le gouvernement souverain fera régulièrement l'inventaire de la main-d'oeuvre disponible et de la population scolaire, ainsi que des besoins du marché du travail. Adultes en recyclage et étudiants pourront être informés en tout temps des débouchés qui s'offrent à eux. Ces mesures, jointes à la réforme radicale des bureaux de placement, sont de nature à favoriser le plein emploi ;
- En ce qui concerne l'éducation permanente et le recyclage, le gouvernement souverain légifèrera pour permettre au travailleur l'accès gratuit (avec une aide financière selon ses besoins familiaux) à des cours orientés vers de réels débouchés, et fondés sur des programmes qui répondront à ses aspirations.



LE SYNDICALISME sera favorisé par un gouvernement souverain. Des lois protégeront le droit d'association, définiront les étapes de la reconnaissance syndicale et les modalités de négociation des conventions collectives. De plus, l'État exigera des syndicats qu'ils soient démocratiques, et non contrôlés par l'employeur.

Les lois verront à assurer aux travailleurs non-syndiqués la possibilité de s'organiser librement et encouragera le principe de la négociation par secteurs (dans l'industrie

et les services). Ainsi les travailleurs non-syndiqués de ces secteurs pourront au moins bénéficier de normes uniformisées à l'échelle du territoire, en ce qui concerne particulièrement les salaires et les bénéfices marginaux.

Les conflits de travail seront réglés, non pas en brimant le droit de grève, mais en appliquant la conciliation préventive et en associant les travailleurs aux informations et aux décisions qui les concernent.

LE LOGEMENT

Québécois, vous voulez des logements convenables à des prix accessibles ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre un programme vigoureux en matière d'habitation.

Un gouvernement souverain donnera la priorité à la construction de logements familiaux à loyer modique.

Pour assurer l'efficacité de sa politique d'habitation, un gouvernement souverain procèdera à la nationalisation progressive du sol urbain.

Enfin, l'État prendra un certain nombre de mesures pour protéger le locataire :

- à l'occasion de chaque projet de rénovation urbaine, les citoyens concernés pourront légalement se constituer en comités ; l'État définira des normes précises d'expropriation et garantira aux personnes délogées des logements adéquats à loyers accessibles ;
- la juridiction de la Régie des loyers s'étendra à tous les logements, dans toutes les municipalités ;
- une formule de bail équitable sera imposée par législation.

LA SANTÉ

Québécois, vous voulez que les soins médicaux cessent d'être le privilège des riches ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre l'accessibilité aux soins médicaux.

Un gouvernement souverain instaurera une régie publique pour administrer un régime complet, universel

et obligatoire d'assurance-maladie. (Ce régime couvrira tous les soins médicaux et chirurgicaux, les soins dentaires, optométriques, psychiatriques, ainsi que l'achat de médicaments et de prothèses).

Tous les hôpitaux deviendront des institutions sans but lucratif.

Le gouvernement souverain plantera des cliniques communautaires, des hôpitaux régionaux et des centres de traitement spécialisés.

Les médecins seront rémunérés sur une base salariale, compte tenu du coût de la vie et des services rendus.

Une régie d'État contrôlera la fabrication, la distribution la publicité et les prix des produits pharmaceutiques.

LE CONSOMMATEUR

Québécois, vous voulez enfin être protégés pleinement en tant que consommateurs ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre de mettre fin aux abus des compagnies de crédit et de la publicité.

D'une façon générale un gouvernement souverain interviendra énergiquement contre toute pratique qui risque d'augmenter indûment le coût des produits de consommation courante.

Une direction générale de la consommation verra à garantir le respect des droits du consommateur (par une information intense auprès de la population, notamment en ce qui concerne le crédit et les contrats de vente, et par une vérification constante des produits, selon des normes de sécurité et de qualité).

Une loi protégera le consommateur contre les ventes malhonnêtes : par exemple, un vendeur pourra retenir par contrat le droit de propriété sur une marchandise vendue ; pour les achats à crédit, l'acheteur pourra annuler son contrat dans les trois jours qui suivent la signature du contrat ; le taux maximum du crédit à la consommation sera fixé par la loi.

Enfin, un gouvernement souverain créera une régie publique responsable de l'administration d'un système complet et obligatoire de l'assurance *véhicule-automobile*.

LE PROGRÈS CULTUREL

OUI

Politiquement libre, maître de son destin économique, le peuple québécois pourra désormais s'affirmer et s'épanouir, et former au coeur du continent nord-américain une société nouvelle, originale, où l'on vivra en français, où l'on pourra élaborer des conceptions modernes et démocratiques de l'éducation, de l'information et de la culture populaire.

LA LANGUE

Québécois, vous voulez un pays où le français occupe la place qui lui revient ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre de faire du français la seule langue officielle du Québec.

AU TRAVAIL

Dans le domaine du travail, une loi rendra l'usage du français obligatoire dans toutes les entreprises, et les conventions collectives devront être négociées et rédigées en français, comportant en outre une clause non-négociable rendant le français obligatoire dans les rapports au sein de l'entreprise.

A L'ÉCOLE

Les nouveaux immigrants seront tenus de réussir un examen en français pour obtenir leur citoyenneté, et ils devront envoyer leurs enfants dans les écoles françaises.

Par contre, le Parti Québécois *respectera les droits des citoyens anglophones* établis au Québec avant l'indépendance, en maintenant un secteur scolaire public anglophone subventionné au prorata de la population, et dispensant un enseignement efficace de la langue française.

A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

Le réseau public de radio et de télévision sera de langue française. Dans le secteur privé, le nombre des stations

non-francophones devra correspondre à l'importance numérique de la population desservie, et tous les postes privés seront tenus de diffuser certaines émissions du réseau public français.

L'ÉDUCATION

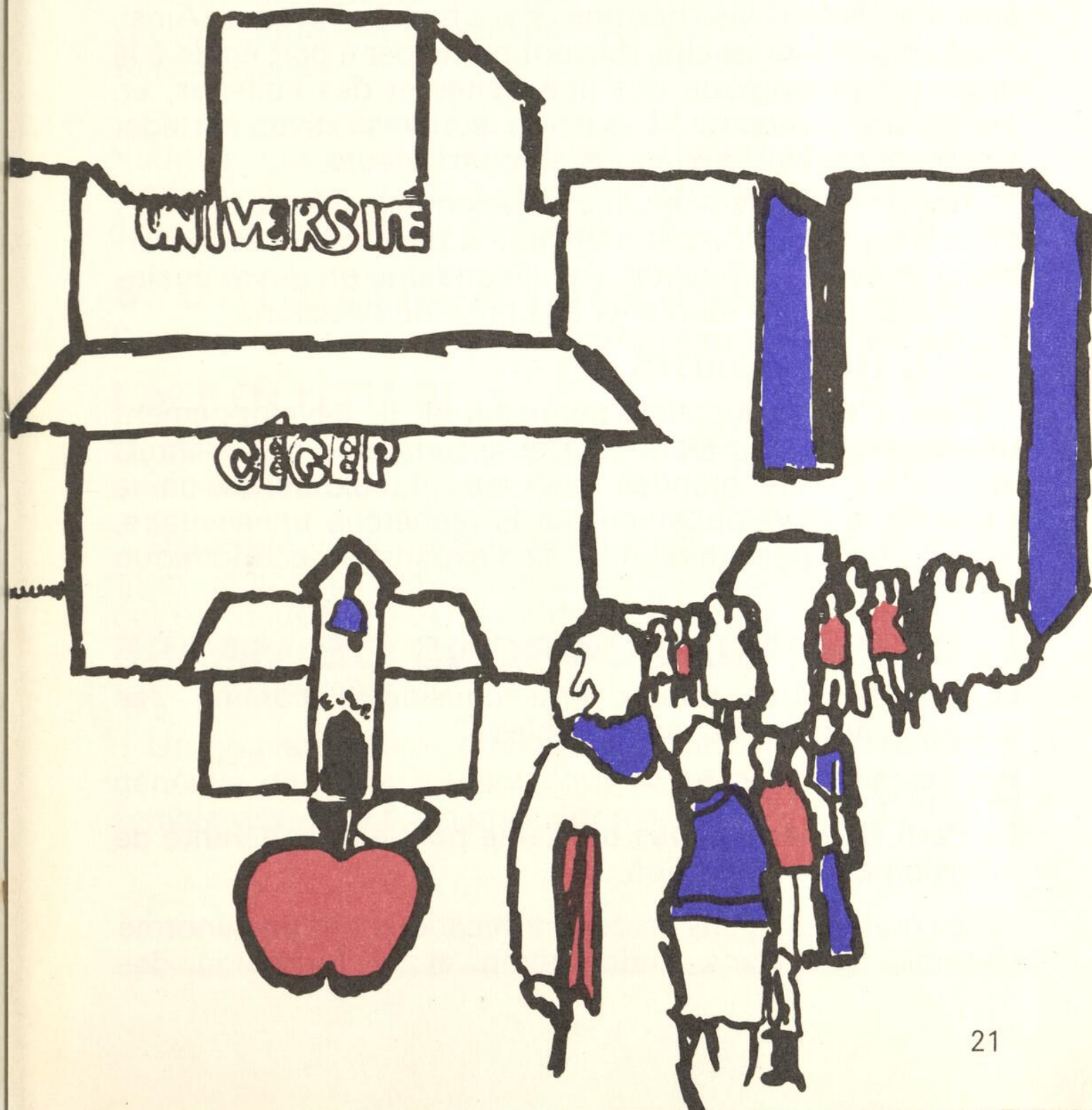
Québécois, vous voulez sortir le système scolaire de l'impasse ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre de mener à terme la réforme scolaire payée si chèrement.

Au Québec souverain, le système d'éducation sera *gratuit jusqu'à l'Université inclusivement*.

Un gouvernement souverain établira un service de



bourses de subsistance et éventuellement le pré-salaire.

L'impôt foncier prélevé aux fins de l'éducation sera aboli et remplacé par un impôt progressif sur le revenu des citoyens et des sociétés.

Les *commissions scolaires régionales* administreront tant les écoles secondaires que primaires. Pour l'Île de Montréal, le Parti Québécois est en faveur de la création d'un réseau de commissions scolaires unifiées, responsables de l'enseignement confessionnel et non-confessionnel, en langue française et en langue anglaise, et coordonnées au sommet par un Conseil de développement scolaire représentatif.

LA PARTICIPATION

Un gouvernement souverain assurera la participation des enseignants, des étudiants et des parents au système scolaire, selon les besoins de chaque niveau. Ainsi, étudiants et professeurs doivent participer à part égale à la gestion pédagogique des universités et des collèges, et, en ce qui concerne la gestion administrative, partager ces responsabilités avec les administrateurs.

Aux niveaux élémentaires et secondaires, les parents et les enseignants devront participer à part entière aux décisions et à la planification. Au secondaire, on devra également associer les étudiants à la prise de décision.

QUELQUES PRIORITÉS

L'essor de l'éducation permanente, le développement de l'enseignement technique et la formation des maîtres, voilà déjà trois grandes priorités... auxquelles devra s'ajouter le développement de la recherche universitaire, en fonction des impératifs de l'expansion économique du Québec.

LES COMMUNICATIONS DE MASSE

Québécois, vous voulez être considérés comme des citoyens adultes et responsables?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre une politique cohérente de diffusion et d'information.

Les grands moyens de communications ont une énorme responsabilité dans l'information et la formation des

citoyens. En conséquence, l'État verra :

- à établir un réseau national de radio-télévision indépendant du gouvernement ;
- à contrôler l'activité des postes privés ;
- à mettre sur pied une agence de presse nationale autonome, mais financée par le gouvernement ;
- à instaurer un office de publicité qui surveillera la qualité de la réclame ;
- à constituer un tribunal spécial pour juger les questions relatives au fonctionnement des moyens de communication de masse, à l'objectivité de l'information et à la liberté d'expression.

D'une manière générale l'État veillera à la qualité du français diffusé et à la qualité de l'information distribuée aux citoyens.

En ce qui concerne le cinéma, l'État créera un Centre National qui se chargera essentiellement de favoriser la production de films québécois et de réglementer la distribution des films étrangers.

SPORTS ET CULTURE POPULAIRE

Québécois vous voulez des loisirs sains et enrichissants ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre une participation active à une vie culturelle plus intense.

Pour que vous puissiez vous épanouir sur le plan culturel, un gouvernement souverain créera des Maisons de la culture dans les diverses régions du pays et assurera en collaboration avec les universités et les syndicats la formation d'animateurs culturels.

Un gouvernement souverain verra à créer une direction générale des sports ayant pour but de coordonner l'ensemble des activités dans ce domaine.

LE PROGRÈS POLITIQUE

OUI

Il faut que la société québécoise se crée des institutions politiques conformes à sa nature profonde et à ses aspirations. Ces institutions seront structurées dans une optique progressiste et dynamique. Elles devront aussi être conçues de façon à assurer le mieux être tant individuel que collectif de tous les québécois.

L'ACCESSION À LA SOUVERAINETÉ

Québécois, vous voulez sortir de cette maison de fous qu'est le régime fédéral actuel ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre d'accéder à la souveraineté dans la fermeté, le sérieux et le calme.

L'accession du Québec à la souveraineté n'étant en somme que l'exercice d'un droit naturel et légitime, le principe de la souveraineté ne fera l'objet d'aucune négociation avec le Canada.

Toutefois, le Québec négociera les modalités d'application de sa souveraineté acquise.

- Avec le Canada, le Québec entreprendra des négociations sur le partage des avoirs et des dettes, ainsi que sur la propriété des biens publics. S'il était impossible de parvenir à une entente, le Québec procèdera unilatéralement.
- Avec les autres pays, le Québec conclura des ententes dans la mesure où cela servira ses intérêts économiques et culturels. Prenant enfin sa place parmi les peuples libres du monde, le Québec demandera son admission aux Nations-Unies.

LE RÉGIME POLITIQUE

Québécois, vous voulez vous débarrasser d'un appareil politique lourd, inefficace et dépassé?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre un régime politique assurant l'équilibre entre un gouvernement efficace et une démocratie authentique.

La constitution du Québec souverain sera élaborée avec la participation de la population au niveau des comtés et ratifiée par une assemblée constituante formée par les délégués de la population. Cette constitution reflètera les aspirations du peuple québécois et son caractère francophone et progressiste.

LE QUÉBEC SOUVERAIN SERA UNE RÉPUBLIQUE PRÉSIDENTIELLE-PARLEMENTAIRE.

- Présidentielle, parce que le chef de l'État, le Président, élu au suffrage universel tous les cinq ans, aura des pouvoirs réels et orientera, en conseil, la politique générale de l'État;
- Parlementaire, parce que le chef du gouvernement, le premier ministre, sera choisi parmi les membres de l'Assemblée nationale, et sera responsable devant les élus du peuple.

Le gouvernement sera formé de sept super-ministères dont les titulaires seront choisis parmi les députés, afin d'assurer une meilleure coordination des politiques gouvernementales et d'éviter la multiplicité excessive des ministères qui entraîne la paralysie de l'administration; ces ministères (7), subdivisés en secteurs relevant de secrétaires d'État, seront les suivants :

- Cabinet du premier ministre
- Affaires étrangères
- Intérieur
- Finances et revenus
- Économie Nationale
- Affaires sociales
- Éducation et culture

LE RÉFÉRENDUM

La constitution du Québec souverain prévoira une procédure de référendum permettant au peuple québécois de se prononcer clairement et sans ambiguïté sur les questions essentielles de sa vie nationale.

LES PARTIS ET LES ÉLECTIONS

Québécois, vous voulez que la politique cesse d'être l'affaire d'une clique de bailleurs de fonds et d'organiseurs patronneux?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre de redonner à votre vote tout son sens.

Un gouvernement souverain conservera le système actuel pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale, mais en corrigera les défauts en faisant élire un certain nombre de députés par le mode de scrutin proportionnel : ainsi pourra-t-on éviter qu'un parti qui aurait eu moins de votes qu'un autre fasse élire plus de députés.

En outre, les lois électorales aux niveaux national, municipal et scolaire seront uniformisées, la carte électorale sera périodiquement remaniée, et les électeurs disposeront d'une carte d'électeurs pour bien s'identifier dans les bureaux de scrutin.

L'État veillera à dégager les partis politiques des grands intérêts financiers, afin qu'ils puissent jouer le rôle qui leur revient dans une saine démocratie : tous les partis politiques devront publier leurs états financiers et dévoiler leurs sources de revenus.

La loi électorale consacrera l'égalité des chances de tous les partis politiques reconnus, en particulier par l'accès à une publicité équilibrée dans les media d'information.

L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Québécois, vous voulez des services du gouvernement à votre portée?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre une administration publique saine, efficace et décentralisée.

Un gouvernement souverain se donnera une administration publique efficace et démocratique, de façon à ce que les citoyens puissent participer pleinement à l'élaboration des politiques nationales.

Pour cela, une série de mesures s'imposent :

- la formation de collectivités régionales, dont les dirigeants, élus, jouiront d'une certaine autonomie dans les domaines de leur juridiction ;
- une véritable décentralisation de l'administration, c'est-à-dire l'établissement, dans toutes les régions, de bureaux gouvernementaux qui serviront de lien entre la population et le gouvernement ;
- le regroupement démocratique des collectivités locales (villes ou villages) ;
- la réorganisation de la fonction publique selon des critères de rentabilité et d'efficacité.

LA JUSTICE

Québécois, vous voulez moins de procédures interminables, tracassières et coûteuses ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre une administration de la justice moderne, accessible à tous et égale pour tous.

LES LOIS

Au Québec souverain, les lois seront conçues de façon à refléter la réalité québécoise.

Un gouvernement souverain s'inspirera des travaux de revision en cours (commission de revision du Code civil et Commission Prévost), et une commission permanente de revision des lois sera créée pour adapter périodiquement la législation aux changements sociaux.

En matière de droit criminel, le Québec souverain conservera les principes de la législation actuelle (comme la présomption d'innocence). Le système de détention sera fondé sur la réhabilitation et humanisé.

LES TRIBUNAUX

Débarrassé des contraintes constitutionnelles actuelles et de la juridiction fédérale, un gouvernement souverain créera un système juridique cohérent. Ainsi, on pourra

enfin envisager la création de tribunaux de la famille, qui seraient saisis des questions concernant le mariage, les enfants et la délinquance.

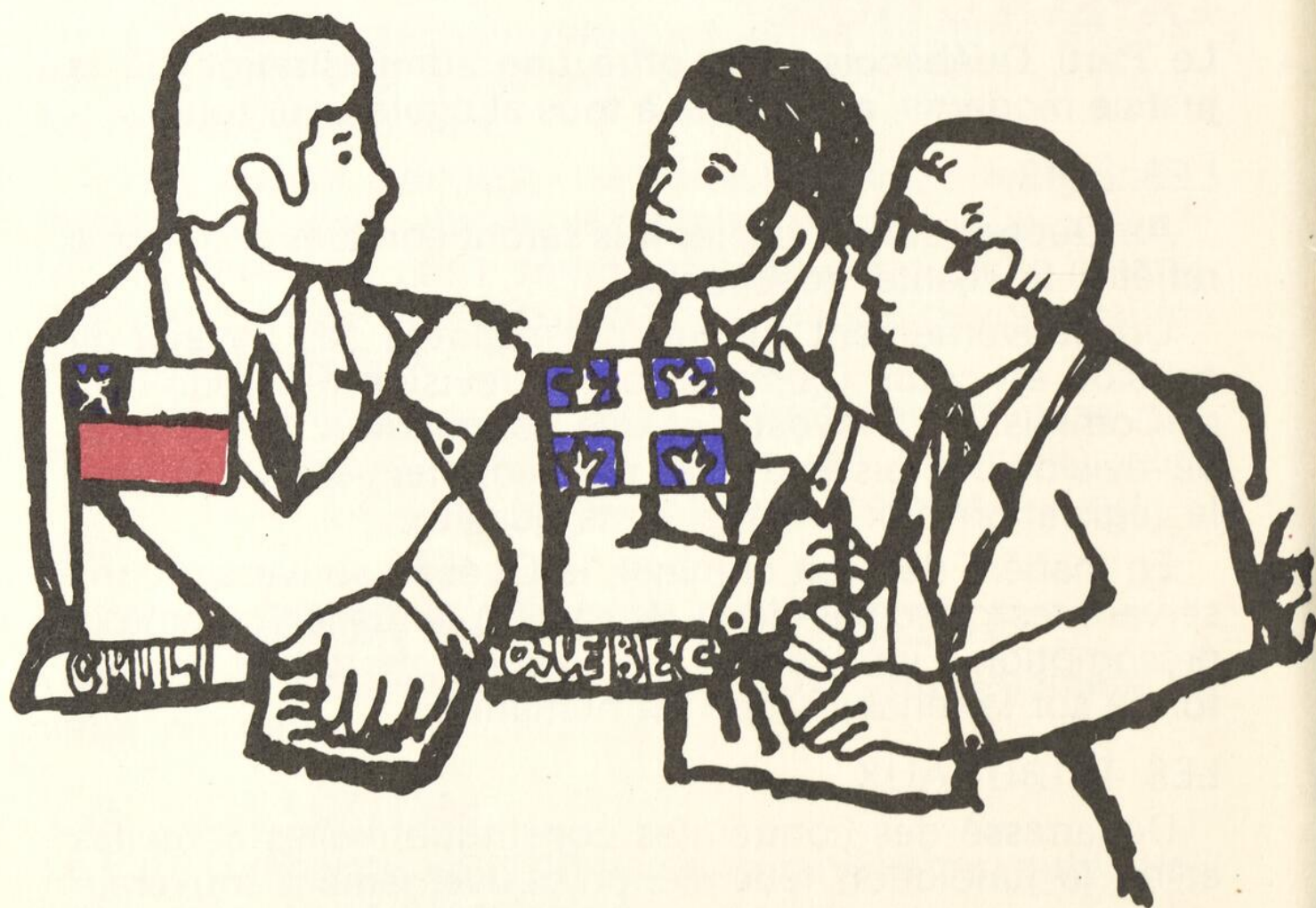
Un gouvernement souverain créera aussi un Conseil supérieur de la Justice, qui aura parmi ses fonctions celle de préparer une liste de candidats aux postes de juges, parmi lesquels l'État devra obligatoirement choisir. Autrement dit, les juges ne seront plus nommés en fonction des "services rendus" à tel ou tel parti.

ACCESSIBILITÉ À LA JUSTICE

Un gouvernement souverain prendra toutes les mesures nécessaires pour que les procédures judiciaires s'effectuent rapidement.

Un gouvernement souverain créera un service judiciaire public qui fournira gratuitement aux individus des services d'avocats, tant pour les causes civiles que criminelles.

Un gouvernement souverain indemniserà les victimes d'actes criminels.



LE TERRITOIRE DU QUÉBEC

Québécois, vous voulez un territoire bien à vous ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre le respect de l'intégrité du territoire.

Un gouvernement souverain réaffirmera ses droits sur tout son territoire, y compris le Labrador et les Iles du littoral du Nouveau-Québec. S'il est impossible de récupérer ces territoires par des négociations, le gouvernement souverain y implantera des institutions québécoises et portera le différend devant les tribunaux internationaux.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET LA DÉFENSE

Québécois, vous voulez une participation sans entraves à des échanges internationaux ?

LA SOLUTION

Le Parti Québécois vous offre grâce à la souveraineté une ouverture sur le monde.

Un gouvernement souverain axera sa politique étrangère sur le principe de la solidarité et de la collaboration internationale. Ainsi, le Québec sera présent à l'ONU et établira des relations privilégiées avec les pays francophones et les États des deux Amériques.

Un gouvernement souverain poursuivra une politique de paix, et comme il semble fort indiqué, se retirera d'alliances militaires, comme l'OTAN et NORAD, ce qui aurait d'ailleurs l'avantage de réaliser des économies importantes.

Un gouvernement souverain mettra sur pied un corps de paix, qui pourra utiliser l'équipement disponible à des fins de protection civile.

UN PARTI À ÉLIRE **POUR** **UN PAYS À BÂTIR**

L'impuissance de nos gouvernements, l'instabilité de notre économie, le chômage, l'inquiétude quant à l'avenir... cela ne peut plus durer. Tous les Québécois le sentent. Il faut, pour le Québec, une solution globale. Il nous faut décider dans quelle société nous vivrons demain, quel pays nous allons bâtir.

Cette solution, le Parti Québécois vous la propose. Elle est complète et réaliste. C'est le pouvoir aux Québécois, par la souveraineté. C'est la prospérité par la planification économique. C'est une société humaine par des politiques fiscales et salariales fondées sur la justice et la dignité du citoyen. C'est un régime démocratique où le pouvoir politique ne sera plus le monopole d'une minorité. C'est un pays à notre image, où nous serons les maîtres et que nous construirons ensemble.

Cette solution, seul le Parti Québécois peut l'appliquer...

- parce que seul le Parti Québécois a une équipe unie et compétente à laquelle on peut faire confiance
- parce que seul le Parti Québécois est libre de toute attache, ne comptant que sur le dévouement de ses membres et l'appui du peuple québécois.
- parce que seul le Parti Québécois propose au peuple du Québec une solution claire et globale : la souveraineté.



Pour la première fois, nous avons la chance, par notre vote, de décider de notre avenir en prenant une option claire et définitive: le *Québec*.

Pour la première fois, nous avons la chance d'élire à la tête de notre gouvernement, un homme, dont le dynamisme et l'intégrité sont de nature à nous redonner confiance dans le Québec: *René Lévesque*.

Pour la première fois, nous avons l'occasion de confier notre destin politique à une équipe cohérente et sérieuse: *Le Parti Québécois*.

Le 29 avril, votons OUI, votons Québécois.

Camille Laurin

président du conseil exécutif



LE PARTI QUÉBÉCOIS

POUR DEVENIR MEMBRE, REMPLISSEZ ET RETOURNEZ CE BULLETIN D'ADHÉSION

NOM (9)

PRÉNOMS (26)

46 **NÉ** **JOUR** **MOIS** **AN** **M.** ☐ **MME** ☐ **MLLE** ☐ (48)

49 **OCCUPATION**

TÉLÉPHONE
AFFAIRE (66)

SIGNATURE

DATE 19

À L'USAGE DE LA PERMANENCE

1ère ADHÉSION ☐

RENOUVELLEMENT ☐

COTISATION MINIMUM \$3.00

DON ADDITIONNEL \$ (9) (14)

COMTÉ (20)

ADRESSE (23) (28) **RUE**

(48) **VILLE** **APP.** (68)

TÉLÉPHONE
RÉSIDENT (72)

5675 RUE CHRISTOPHE-COLOMB MONTRÉAL 326, QUÉBEC